



PRESIDENCE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL

POLYNESIE FRANÇAISE

N° 4300 / PR / SDR / DIR

Papeete, le 18 DEC. 2015

NOTICE DE MONTAGE DES SECHOIRS A COPRAH SOLAIRES

1. Liste du Matériel :

Désignation	Qté	Usage
sac de ciment de 50 kg	4	Socles pour ancrage des poteaux au sol
poteau rond longueur 1,25 m, diamètre 15 cm - bois traité	18	Pieds du séchoir à ancrer dans le sol
poutre 3'' (pouces) x 6'' x 20' (pieds) - bois traité	7	3 pour support des solives du plancher 2 pour support des rails du toit 2 pour le toit : fixation des fermes et des roulettes
poutre 3''x 6''x 20' - bois non traité	2	supports des rails du toit au-dessus du plancher
pièce 2''x 4''x 14' - bois traité	13	Solives (traverses) pour fixation du plancher de séchage
pièce 2''x 3''x 24' - bois traité	8	Pannes à poser sur les fermes pour fixation des tôles du toit
pièce 2'' x 6'' x 20' - bois non traité	25	plancher pour zone de séchage à poser sur les solives – laisser un espace de 5mm entre chaque planche
fermes montées - bois traité	5	Charpente du toit mobile à poser sur 2 poutres 3''x 6''
tuyau en acier galvanisé diamètre ½ de 6 m de long	4	rails pour glissement du toit
1 carton d'accessoires : <ul style="list-style-type: none">- 6 roulettes avec support- 12 vis filetées pour fixation roulettes- Clous torsadés tôles 75 (3 kg)- Clous galva (6 kg de 60 et 10 kg de 80)- 10 m de tiges filetées diamètre 10- 66 écrous tige filetée de 10- rondelles tige filetée de 10 (1 boîte de 100)- boulons 10/120 (quantité 12)		Pour glissement du toit Fixation des roulettes Fixation des tôles du toit Fixation des pièces de bois Fixation des poutres aux poteaux
tôles ondulées galva de 2.65 m long x 0.9m de large	18	Couverture du toit mobile
faîtières en tôles acier galvanisé	2	Faitage du toit

2. Pose des poteaux pour ancrage du séchoir au sol :

Les 18 poteaux doivent être enfoncés dans le sol et fixés après réalisation de socles en béton selon les indications du plan n°1 dénommé « VUE EN PLAN FONDATIONS », du plan n°6 dénommé « ELEVATION LATÉRALE » en annexe et les photos ci-dessous n°1 et 2:

- 12 poteaux pour la partie séchage espacés de 2 m chacun,
- 6 poteaux pour la partie dégagement du toit espacés de 2 m x 4 m,
- Il faudra veiller à ce que les poteaux soient bien à niveau,
- Les trous des poteaux pré-percés doivent être alignés afin que les poutres soient bien vissées,
- Les mesures seront prises d'axe en axe pour les poteaux.



Photo n°1



Photo n°2

3. Pose des poutres pour support du plancher :

Deux types d'installation sont possibles selon le matériel disponible :

1. La plus simple car vous n'avez pas à retailler les poteaux : les poutres sont fixées contre les poteaux avec des tiges filetées (voir photos). Les poutres et poteaux doivent être pré-perçés au préalable avec une perceuse.
2. La plus solide, mais plus difficile car vous devez retailler les poteaux avec une petite tronçonneuse ou une bonne scie à bois : les poutres latérales sont posées sur des encôches taillées dans la partie supérieure des poteaux (voir plan n°4 « AXONOMETRIE » en annexe). Les poutres sont ensuite posées sur les encoches et boulonnées aux poteaux. La taille des encoches doit être réalisée avec précaution pour préserver le niveau du séchoir – il est conseillé de marquer les entailles à réaliser avec un marqueur.

Attention la taille des encoches à réaliser n'est pas la même sur tous les poteaux.

4. Pose des solives :

Les solives sont fixées sur les poutres – voir plan n°2 « PLAN SOLIVAGES » et la photo n°3 ci-dessous

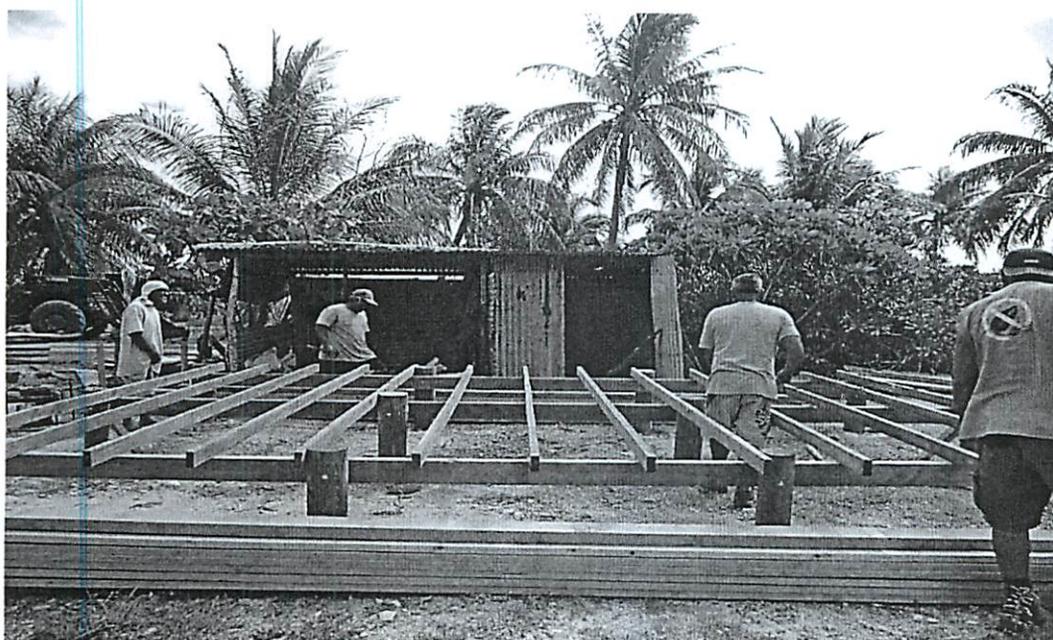


Photo n°3

5. Pose des 4 poutres latérales pour bande de roulement du toit :

Les poutres sont fixées sur les poteaux, au-dessus des solives pour la partie séchage, et posées sur les poteaux comme on le voit dans la photo n°4 ci-dessous.



Photo n°4

6. Pose du plancher :

Les planches de 2 x 6 x 20 seront clouées sur les solives avec un écartement de 1 cm entre chaque planche. Voir en annexe plan n°2.

7. Réalisation de la charpente du toit :

Voir plans n° 3, 4 et 5 en annexe et photo n°5 ci-dessous.



Photo n°5

8. Pose des tôles et faitières du toit :

Les tôles et faitières seront posées suivant la méthode décrite sur les photos n° 6, 7 et 8 ci-dessous :

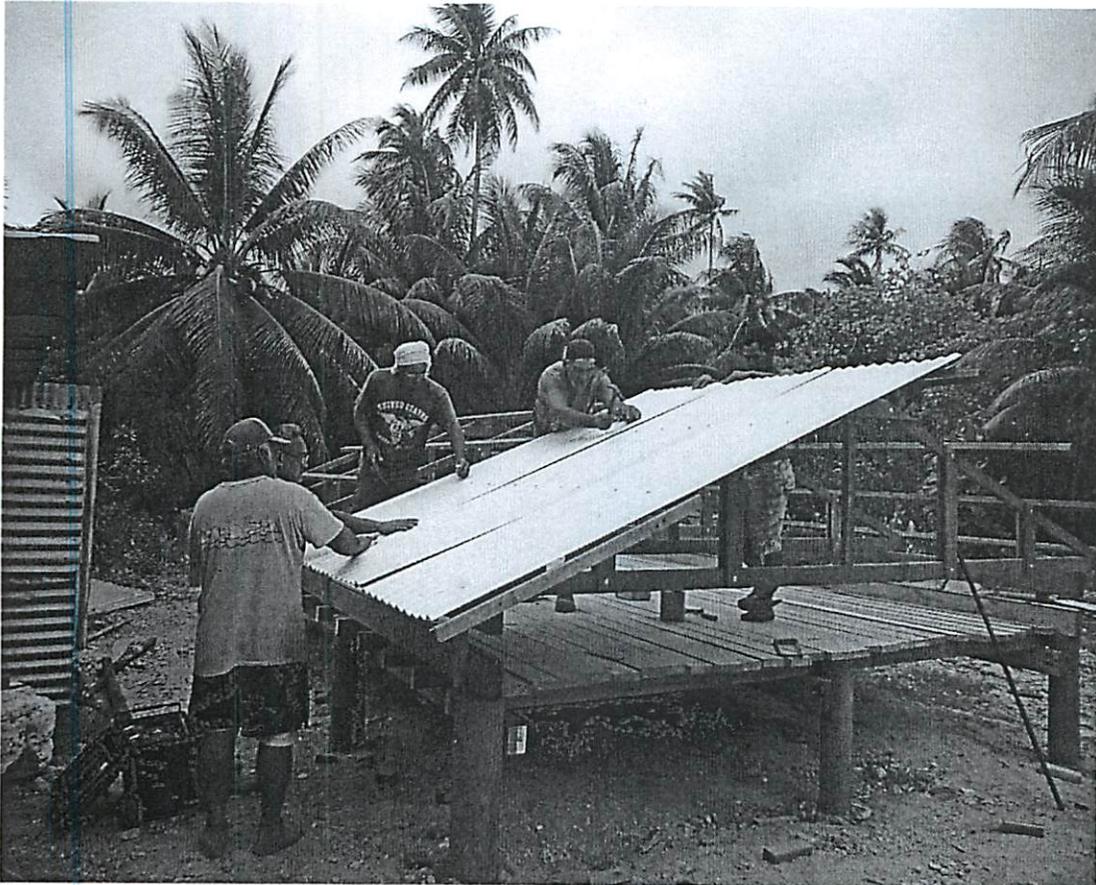
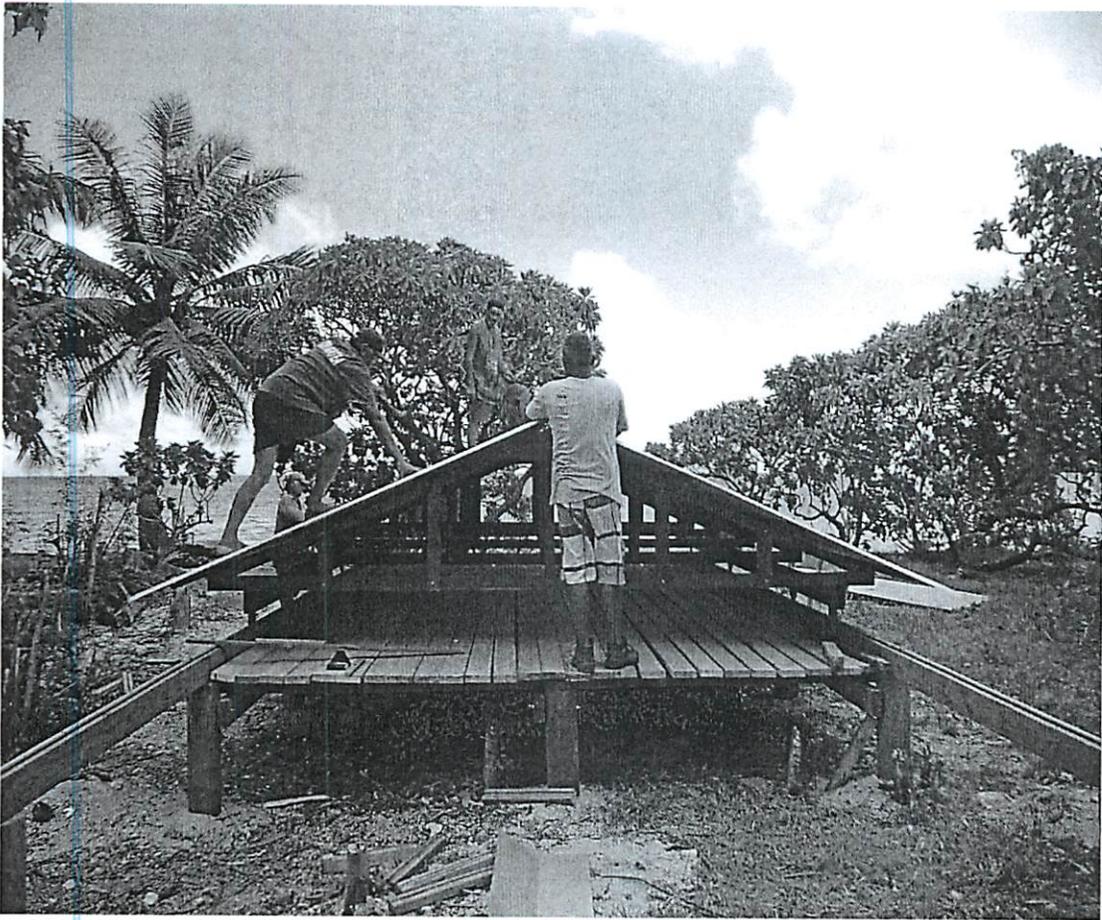


Photo n°6

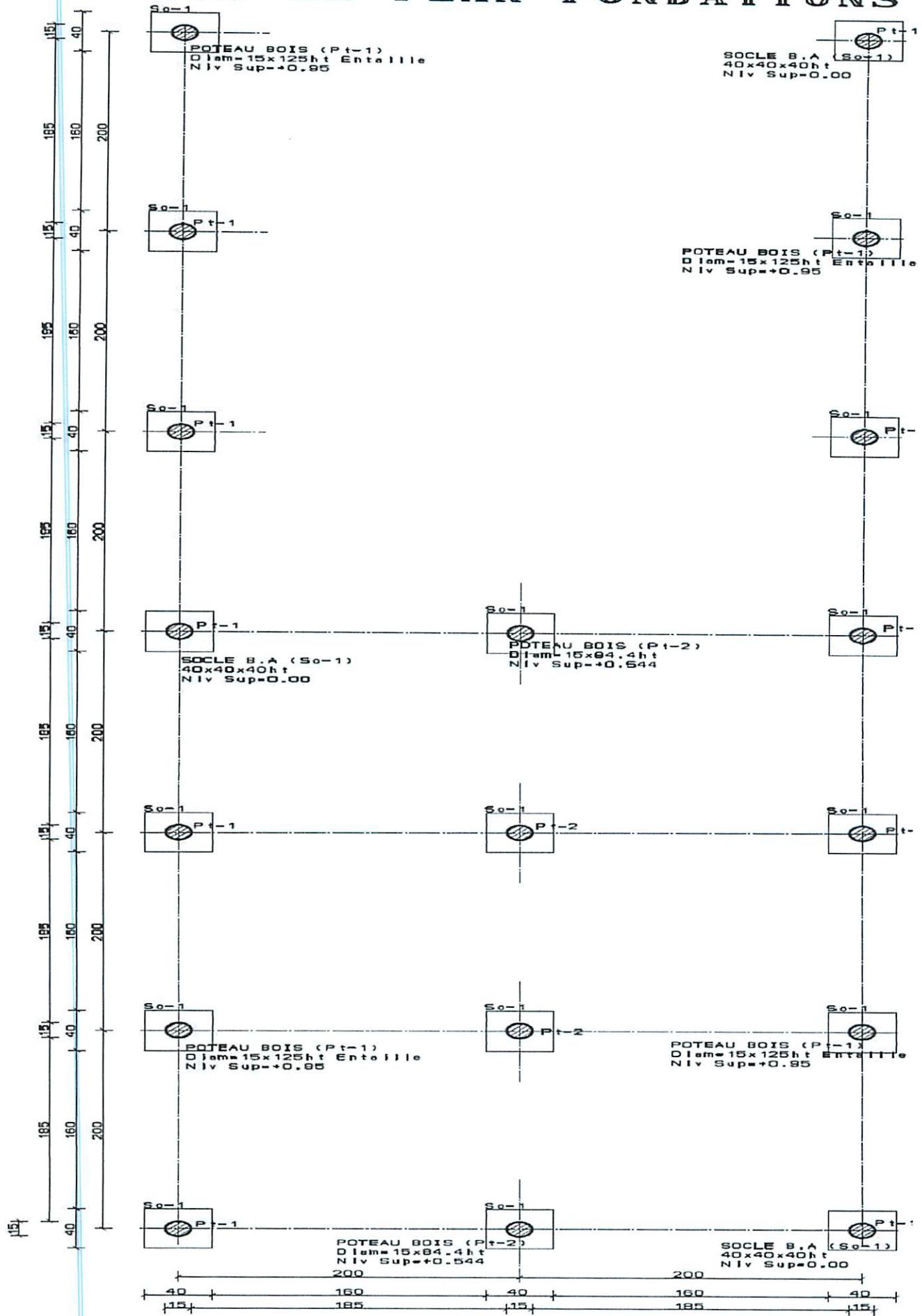


Photo n°7

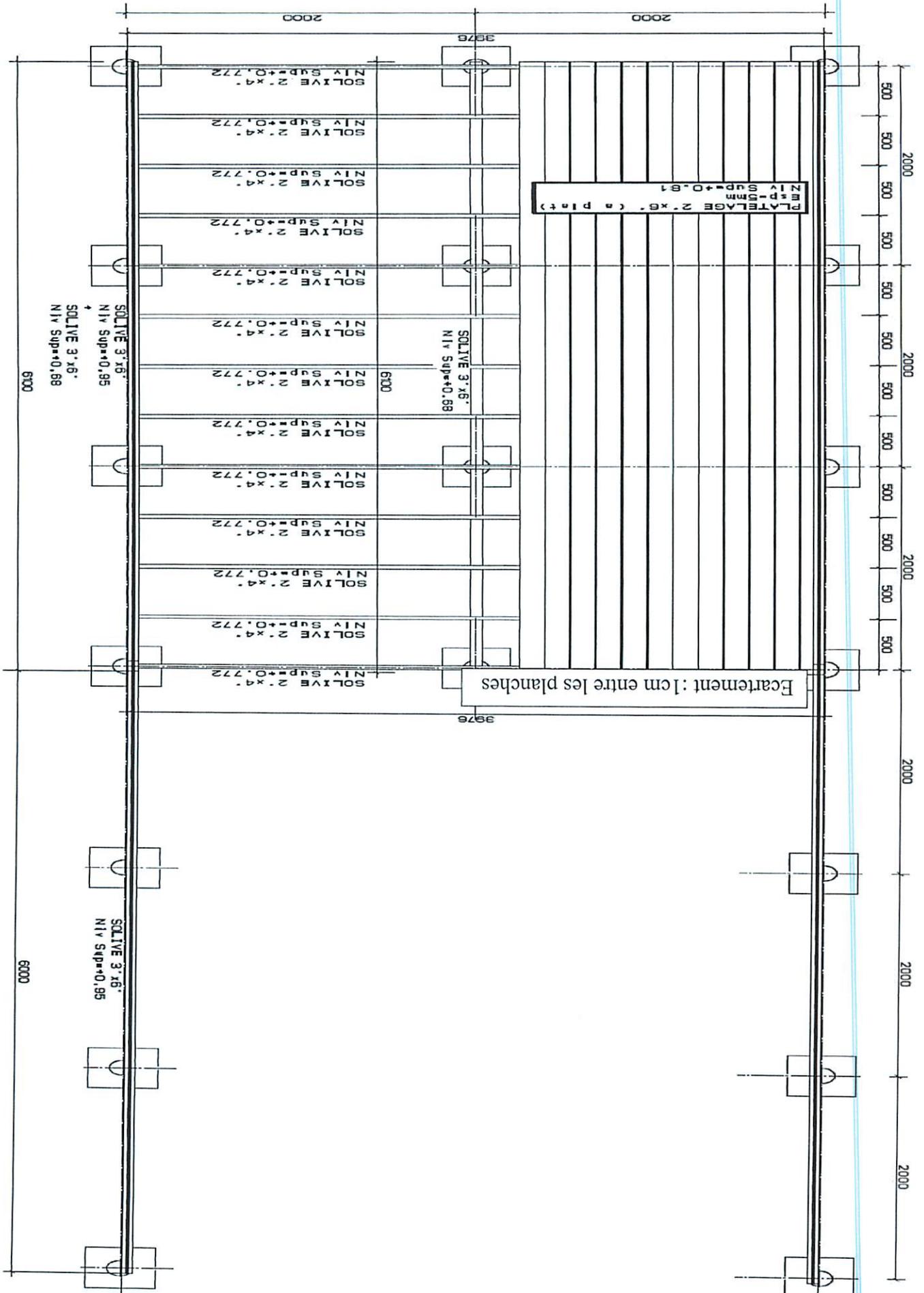
Photo n°8

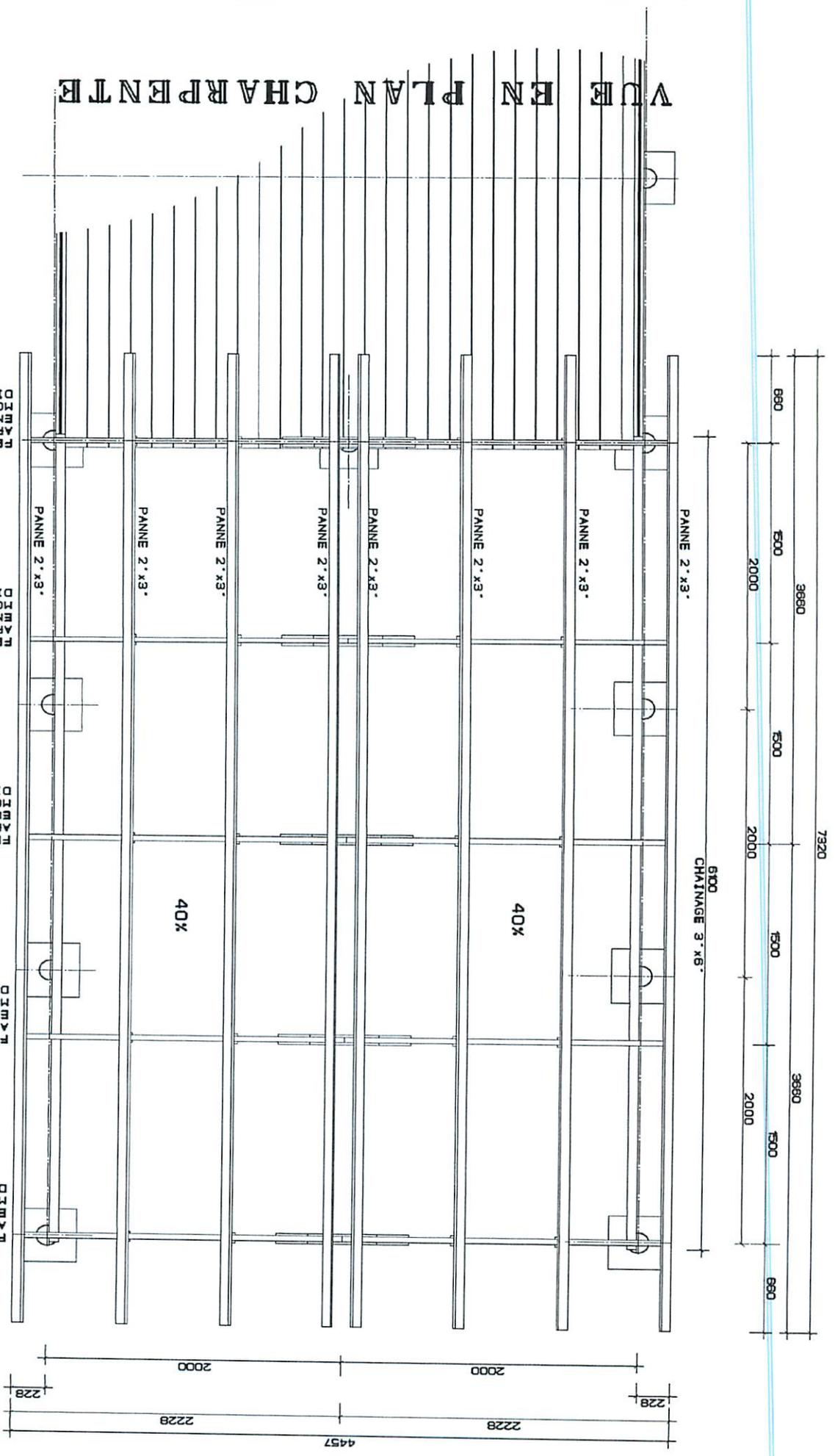


VUE EN PLAN FONDATIONS



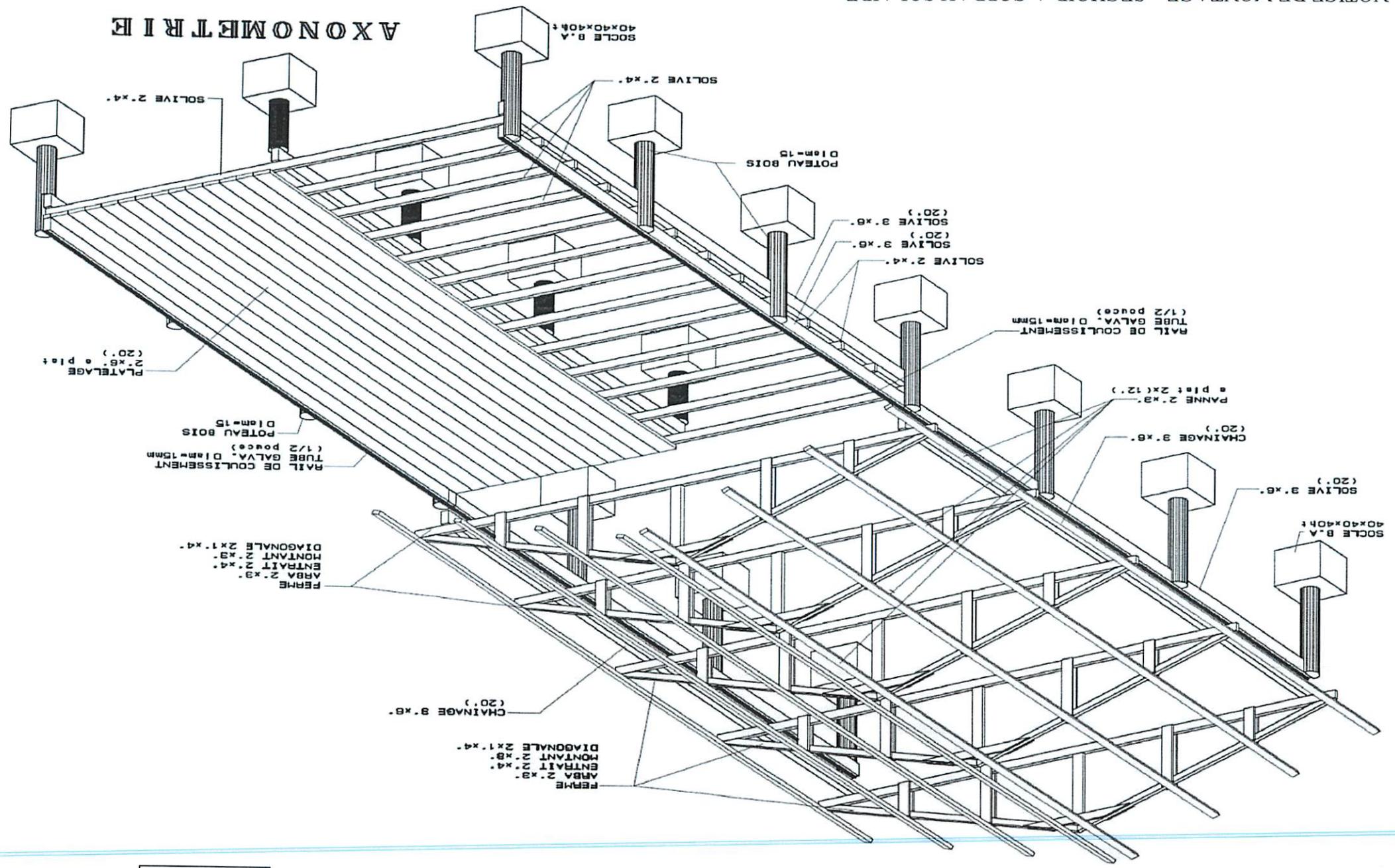
VUE EN PLAN SOLIVAGES



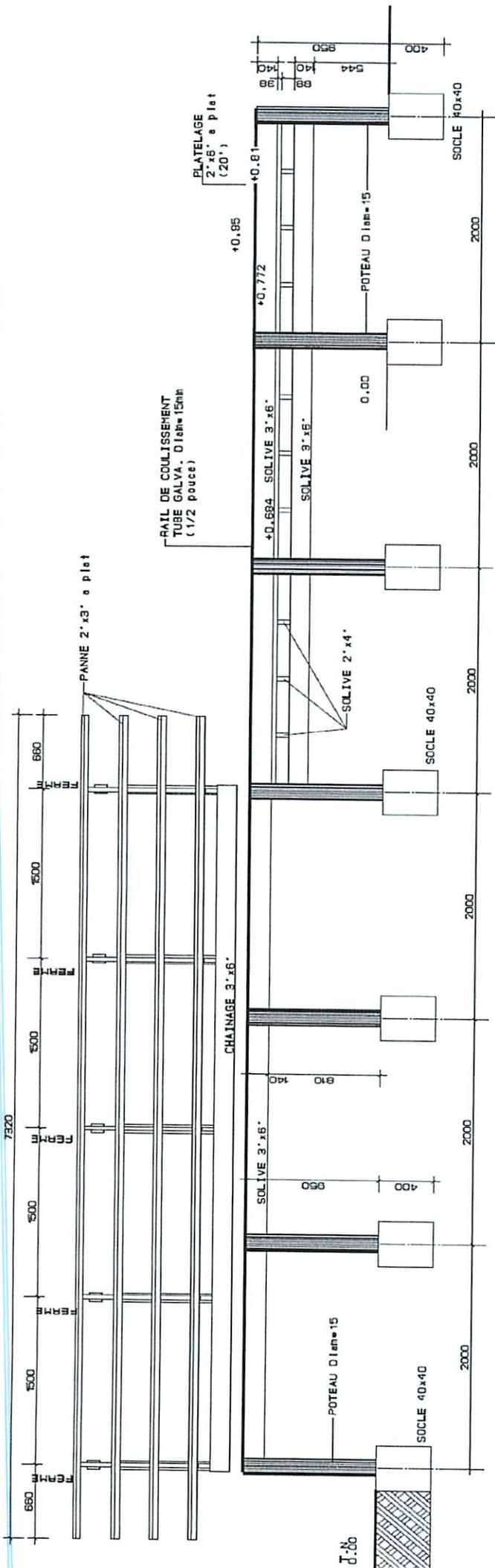


VUE EN PLAN CHARPENTE

AXONOMETRIE



Plan n°4



ELEVATION LATÉRALE